

PAUL HINI  
JOCELYNE BEDOK-HINI  
NOTAIRES ASSOCIES

Monsieur GHESQUIERE  
Président A.S.L. LA CERISAIE  
25, rue des Framboisiers  
78510 TRIEL SUR SEINE

Triel-sur-Seine, le 24 mars 1997

Nos Réf. : H./ - 19006

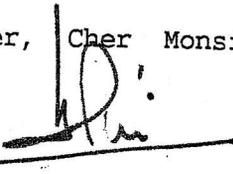
Cher Monsieur,

Comme vous me l'avez demandé, je vous confirme qu'il résulte des éléments que je détiens sous le dossier tant de l'Association Syndicale Libre des Ilôts 5 et 7 que de l'Association Syndicale Libre La Cerisaie,

Que l'Association Syndicale Libre des Ilôts 5 et 7 est à ce jour dissoute et que son patrimoine, consistant en des voies, se trouve aujourd'hui appartenir et être dévolu à l'Association Syndicale Libre La Cerisaie.

Sur le plan formel, je reste à votre disposition pour procéder à la publication de ces modifications à la Conservation des Hypothèques compétente avec la refonte du cahier des charges et des statuts de l'Association Syndicale Libre dont vous avez préparé un projet pour lequel je reste à votre disposition.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



SOCIÉTÉ TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

PLACE DE LA GARE, B.P. 75 - 78510 TRIEL-SUR-SEINE (YVELINES)

TÉLÉFAX 01 39 74 99 92

TÉLÉPHONE 01 39 70 60 21

ÉTUDE FERMÉE LE SAMEDI ET LE PREMIER MERCREDI APRÈS-MIDI

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ

C.C.P. LA SOURCE 30290-32 S